

Depuis 4 mois nous ne sommes plus en état de droit mais en état d'urgence, et ce n'est pas un détail.

Dans ce contexte où le gouvernement dit avoir déclaré la guerre au terrorisme...il faut bien reconnaître qu'il a aussi déclaré ouvertement la guerre aux travailleurs, aux privés d'emploi et aux jeunes de ce pays.

Comme dans toute guerre une « coalition » gouvernement, patronat, mais hélas pas que...s'est constituée pour que les salariés « comprennent » enfin, que les lois Macron, Rebsamen et maintenant le projet El Khomri sont « des lois porteuses de progrès social » ! A les entendre, les employeurs n'embauchent pas parce qu'ils ont peur de licencier. Quelle arrogance et quel mépris !

Après un pacte de responsabilité et un CICE qui aura coûté 100 milliards d'€ d'argent public sans aucune contrepartie et sans la création du millionième des emplois annoncés par M. Gattaz ils osent encore nous vendre cette soupe infâme.

Alors que le projet de loi était à peine présenté, le 1<sup>er</sup> ministre menaçait déjà d'employer le 49-3, quel bel exercice de la démocratie. Ce projet de loi travail est un véritable attentat au code du travail certes, mais à l'ensemble de la classe ouvrière.

Dans ce texte il y a quantité de problèmes de forme mais surtout de fond. Ce texte institue l'inversement de la hiérarchie des normes : la primauté de l'accord d'entreprise sur l'accord de branche, remet en cause : articulation loi et négociation collective, etc ...En Espagne et au Portugal la décentralisation du niveau de négociation a eu pour conséquence à la fois une forte diminution du nombre d'accords quel que soit le niveau (branche et entreprise) mais aussi une diminution du nombre de salariés couverts par une CCN (Espagne de 12 millions -> 7 millions).

Qui peut encore croire que des salariés dans une entreprise, même s'il y a des organisations syndicales, pourraient avoir la moindre chance de négocier quoi que ce soit, face à leur employeur qui détient leur contrat de travail ? Il est bien là le lien de subordination. Le salarié est soumis à son employeur. Si l'employeur dit «*vous faites 2 heures de plus par jour au même tarif ou je vous vire* » et bien le salarié n'aura pas le choix. C'est le même genre de choses qui s'est passé chez Smart avec le référendum...Dès qu'il n'y a plus le cadre de la négociation collective de branche le salarié dans l'entreprise est fragilisé.

Sur les créations d'emplois et notamment pour les jeunes, les baisses de majorations d'heures supplémentaires de 25 à 10% ne créeront aucun emploi, mais des gains de productivité pour les entreprises.

Que ce soit sur astreintes, heures supplémentaires, durée maximale, modulation sur trois ans, accord de préservation et développement, élargissement des motifs de licenciement économique, barème d'indemnités prud'homales, médecine du travail, sur le référendum etc...tout n'est que régression. Ce projet de loi est une remise en cause profonde de la négociation collective : notamment avec le recours au référendum mais aussi le recours possible au mandatement, les assouplissements des règles de révision, la réduction des avantages individuels acquis, la faculté des accords de groupe de réviser des accords d'entreprise, la périodicité des négociations obligatoires, etc...

La philosophie de ce texte est pour nous totalement inacceptable et c'est ce que nous avons dit au gouvernement. Celui-ci reste sur sa position qui est « *de répondre à une série d'incompréhensions, de désaccords* », et dit vouloir avancer sur des modifications éventuelles...mais hors de question de retirer le texte.

Dans ces conditions discuter de modifications à la marge, revient à négocier la longueur de la chaîne et du poids du boulet. En ce qui concerne FO c'est hors de question.

Alors bien entendu depuis des jours les politiques relayés par les médias nous ressortent toutes les vieilles lunes réactionnaires : les jeunes sont manipulés, les syndicats ne représentent pas grand chose...

Outre un mépris constant pour des jeunes qui seraient incapables de comprendre, ce gouvernement comme ses prédécesseurs d'ailleurs, ne leur propose que de les aliéner à la précarité. Fort heureusement les jeunes dans leur grande majorité ne sont pas dupes... tout comme nos organisations syndicales (FO, CGT, FSU)

Comble du mépris, il y a quelques minutes le président de la République a déclaré que le projet de loi travail était fait pour sauvegarder le modèle social français et l'adapter !

Monsieur le président, messieurs les ministres ça suffit ! « *Vous pouvez tromper tout le monde un certain temps; vous pouvez même tromper quelques personnes tout le temps; mais vous ne pouvez tromper tout le monde tout le temps* » citation de A. Lincoln.

Vous ne bernerez pas la classe ouvrière et les jeunes,

Aujourd'hui 9 mars 2016, le bras de fer est engagé contre un projet de loi qui remet en cause non pas un acquis, mais l'une des conquêtes sociales la plus importante de la classe ouvrière, le code du travail.

Alors nous ne lâcherons rien, puisque le gouvernement ne veut pas suspendre ce projet, il n'y a rien à discuter ni à négocier.

Préparons d'ores et déjà, partout, la grève et la manifestation du 31 mars.

**Et il n'y a qu'une seule revendication: retrait total de ce texte.**